



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 19 du 08 Décembre 2021

La commission tient à remercier les 4 clubs support (Bas Vivarais, Chanas Serrières, Chabeuil et Donzere) pour l'organisation de notre tournée de la commission en arbitrage, nous remercions aussi tous les clubs présents lors de ces réunions d'échanges.

#### PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 11 & 12 DECEMBRE 2021

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

Le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) reste évidemment au service des arbitres.

#### CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATEGORIES)

Nous avons constaté que depuis le début de la saison, de nombreuses erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences importantes pour les clubs.

Nous vous rappelons qu'il est impératif lors de la clôture de la FMI dans votre vestiaire, d'être en présence soit des deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes.

Il faut leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu et ensuite les faire signer puis clôturer en leur présence la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué pour tout manquement à ce devoir.

#### ABSENCES DE DERNIERE MINUTE

A partir de ce jour, lorsque vous ne pouvez pas assurer votre désignation à la dernière minute, que ce soit pour blessure, raison professionnelle ou autre, **vous devez impérativement avertir la personne de permanence arbitrale du week-end et joindre le plus tôt possible un justificatif (certificat médical, attestation professionnelle etc....) à de la Commission des arbitres.**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

#### GESTION DU PASS' SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass' sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Il ne doit intervenir qu'en cas de litige ou d'un pass non valide, pour savoir si un joueur peut ou non jouer. Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

## DESIGNATIONS PLATEAUX FUTSAL

### U13 Garçons – 1ère journée du 18 & 19/12/2021

Samedi 18/12/2021 Journée (Présence : à 08h30 matin - 13h30 après-midi )

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
LE GRAND SERRE	MARLHIN Alexandre	BOUKETACHE Rachid	BERRUYER Nathan	DELORME Bernard	U 13
MONTELIMAR Espace éducatif	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	LYVER Sébastien	PELIN Nathalie	U 13
BOURG ST ANDEOL	HATTACH Imad	NOUTAI Zinsou Joseph	EL MARZGOUIOUI Tarek	BRESSON Bernard	U 13

Dimanche 19/12/2021 Journée (Présence : à 08h30 matin - 13h30 après-midi )

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
TOURNON Gymnase	ORHAM Emre	YANIK Nazmi	MZOUGH Mohamed	BETTON Bernard	U 13
Beaumont les Valence	BENDJEDDA Hkim	WEBER Stéphane	FOURNIER Thibault	POMMIER Michel	U 13
Charmes sur Rhône	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	SHAMOIAN Ronaldo	REBOULLET Mathide	U 13

- Repas de midi : **Attention !** le club support ne fournit pas obligatoirement le casse-croûte
- Indemnité 40€ pour une ½ journée et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglée par virement
- **ATTENTION !** Cumul des Fautes pris en compte (3 CFD avant le Jet Franc à 9m)
- Carton jaune = 2 minutes dehors

POMMIER Michel : 06 82 50 24 93

## PORTAIL FFF

Si vous rencontrez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr) »

La C.D.A. vous rappelle aussi que devez consulter chaque semaine la rubrique « messages » sur votre Portail des Officiels.

## RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle de faire votre rapport avant le mercredi soir.

En cas de carton rouge pensez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport. Comme annoncé lors des Assemblées Générales, nous vous rappelons que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

Attention si le portail les officiels ne fonctionne pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel par mail à la boîte mail discipline.

## DESIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications d'horaires ou terrains peuvent y être effectuées tout au long de la semaine.

La C.D.A. vous prévient de tout changement seulement à partir du vendredi soir après 20 heures.

## INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que pour toute indisponibilité, elle doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Pour toute indisponibilité non posée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable. Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

***La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE***

**Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.**

En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Et bien sûr, vous devrez être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

## **DECEMBRE 2021**

- Samedi 11 décembre :  
*Formation continue des arbitres classés D3*

### **JANVIER 2022**

- Samedi 22 janvier :  
*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **FEVRIER 2022**

- Samedi 12 février :  
*Formation continue des arbitres classés D1 et D2*

- Samedi 19 février :  
*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

### **MARS 2022**

- Samedi 5 mars :  
*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

- Samedi matin 19 mars 2022  
Rattrapage toute catégorie

### **MAI 2022**

- Vendredi 13 mai :  
*Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)*

## FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à GUILHERAND-GRANGES. Rendez-vous à 8h15 précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00. Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de note.

**La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.**

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique et questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

NOM	Prénom	CATEGORIE
AZCUE	AXEL	District 3
BAUDUIN	SYLVAIN	District 3

BERNEZET	STEVEN	District 3
CALATAYUD	RENAUD	District 3
CARROUGE	ROMUALD	District 3
CHAABANE	MEDHI	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
CHEVAL ALBERT	FANNY	District 3
COISSARD	STEPHANE	District 3
DADDA	DJILLALI	District 3
DJERIDI	IDRISS	District 3
DUPONT	YANIS	District 3
DUPOUIS	MARC	District 3
EL HASSOUNI	BRAHIM	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3
HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
HATTACH	IMAD	District 3
KHALDI	KAMAL	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
MARLHIN	ALEXANDRE	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
WEBER	STEPHANE	District 3

#### SEANCE DE RATTRAPAGE POUR LES FORMATIONS CONTINUES DE TOUTES LES CATEGORIES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une séance de rattrapage de la formation continue pour toutes les catégories, est programmée le samedi matin 19 mars 2022 (Lieu et horaire restent à définir).

Merci d'en prendre note. **Toute absence entraînera l'application du Règlement Intérieur de la C.D.A.**

#### COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

**Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.**

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par

conséquence lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

Nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et sur l'identité des personnes présentes sur le banc de touche.

En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, merci d'envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante

[district@drome-ardeche.fff.fr](mailto:district@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [jmjpion26@gmail.com](mailto:jmjpion26@gmail.com)

**Nous vous rappelons que l'éducateur doit être présent :**

Lors de la réunion d'avant match

Lors de la rencontre sur le banc de touche

Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

**Il doit être mentionné sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »**

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## COURRIER DES CLUBS

- . **A.S.L. GENISSIEUX** : Courriel nous informant de la bonne prestation de l'arbitre de la rencontre U18 du 27/11/2021. Lu et noté. Remerciements et nous transmettons votre message à l'intéressé.
- . **JOYEUSE S. ST PAUL** : Courriel nous informant de l'arrêté municipal pour les 04 & 05/12/2021. Lu et noté.
- . **VALLEE JABRON** : Courriel nous informant de l'arrêté municipal pour le 04/12/2021. Lu et noté.
- . **F.C. LA VALDAINE** : Courriel nous informant du forfait de leur équipe Seniors D 4 pour la rencontre du 05/12/2021. Lu et noté

## COURRIER DES ARBITRES

- . **REBOUL Jean-Pierre** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 30/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **YILDIZ Fatih** : Courriel nous informant de son impossibilité d'arbitrer deux rencontres consécutives (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **ESTEBEN Adrien** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 18/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

- . **SAADA Hachemi** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 30/06/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **CHAABANE Medhi** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des D3 du 11/12/2021 pour raisons familiales. Lu et noté dans l'attente d'un justificatif.
- . **GOIFFON Théo** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 05/12/2021, (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **CALATAYUD Renaud** : Deux Rapports circonstanciés de sa rencontre SENIORS D3 du 05/12/2021. Lu et noté.
- . **BOURA Yssoufi** : Courriel nous informant du problème avec la FMI lors de sa rencontre SENIORS D4 du 05/12/2021. Lu et noté.
- . **SADIK Salim** : Courriel relatant les faits qui se sont produits lors de sa rencontre SENIORS D2 du 05/12/2021. Lu et noté.
- . **PARTAMIAN Rémi** : Courriel Lu et noté. Bon courage et bon rétablissement au plus vite.
- . **DJERIDI Idriss** : Courriel nous adressant son justificatif professionnel prouvant de son absence à la formation continue des D3 du 11/12/2021. Lu et noté.

#### INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qui l'ont perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr) le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

#### INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**





